

fmCh newsletter

Chères collègues, chers collègues !

Nous avons réussi à faire sensation et avons collecté plus de 100 000 signatures

Le comité de référendum «Libre choix du médecin pour tous!» a réussi à collecter les signatures nécessaires. Le 19 janvier 2012, nous avons remis 132'837 signatures contre le projet de managed care à la Chancellerie fédérale.



Le comité de référendum «Libre choix du médecin pour tous!» est présidé par l'ophtalmologue genevois Michel Matter. Il se compose de trois sociétés de discipline médicale fmCh et d'autres organisations de médecins. La fmCh et l'association Pulsus ont tenu chacune un bureau de référendum afin d'assurer les aspects logistiques de la collecte de signatures.

Nous félicitons tout le monde pour ce bel engagement. Merci également aux collecteurs et collectrices de signatures qui, infatigables, nous ont soutenus avec zèle depuis le 11 octobre 2011.

Le succès de la collecte de signatures montre que la population ne veut pas d'une mise sous tutelle des patients par l'Etat, avec des réseaux imposés ; qu'il existe dès à présent des réseaux de managed care qui devront faire leurs preuves sur un marché libre (dans un système de santé moderne, l'assuré doit pouvoir choisir librement non seulement son médecin mais également le modèle de soins) ; que le libre choix du médecin constitue une base importante du système de santé suisse ; que l'Etat ne peut pas imposer le succès des réseaux de soins. Il peut établir des conditions cadre favorables afin de leur permettre de réaliser les objectifs souhaités. Mais il appartient à leurs exploitants de tenir leurs promesses. Si les réseaux de soins offrent une meilleure qualité à un prix plus avantageux que les modèles conventionnels, ils n'auront pas besoin d'une aide étatique.

Indication pratique

Ces derniers 100 jours, le secrétariat de la fmCh s'est occupé presque exclusivement du référendum. L'envoi des listes de signatures, la collecte et le tri des signatures, les certifications dans les communes et la tenue minutieuse des comptes ont sollicité toutes les ressources. A certains moments, il a même fallu engager du personnel auxiliaire temporaire. Sans ce tour de force, nous n'aurions jamais obtenu ce résultat historiquement remarquable. C'est pourquoi la fmCh exprime sa vive reconnaissance à tous les collaborateurs et collaboratrices du secrétariat de la fmCh. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements aussi à M. Gregor Rutz pour son précieux soutien. Celui-ci reprendra désormais son rythme habituel. Cela signifie aussi que les nombreux dossiers de la fmCh seront à nouveau traités normalement. Nous remercions de leur compréhension tous ceux qui ont dû faire preuve de patience face aux retards des réponses à leurs questions.

Et ensuite ?

Lors de sa séance du 26 octobre 2011, la chambre médicale de la Fédération des médecins suisses (FMH) a décidé que la bataille du vote pour la FMH serait dirigée par un comité de référendum, sous forme coprésidentielle. Le comité sera libre de publier des arguments en son nom propre. Il va de soi que la fmCh continuera à définir de manière autonome sa politique et son engagement dans la campagne qui précédera le vote.

Lisez la position de la fmCh [ici](#)

La fmCh vous remercie de votre engagement et vous tiendra au courant au moyen du Newsletter et de son site Internet.

Le secrétariat général de la fmCh